## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 16 mai 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

## **Délibérations**

- 1. Jurés d'assises liste préparatoire 2023
- 2. Assainissement collectif contrôle des installations en cas de cession immobilière
- 3. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Erbray, le 11 mai 2022

Le Maire, Isabelle DUFOURD-BOUCHET

